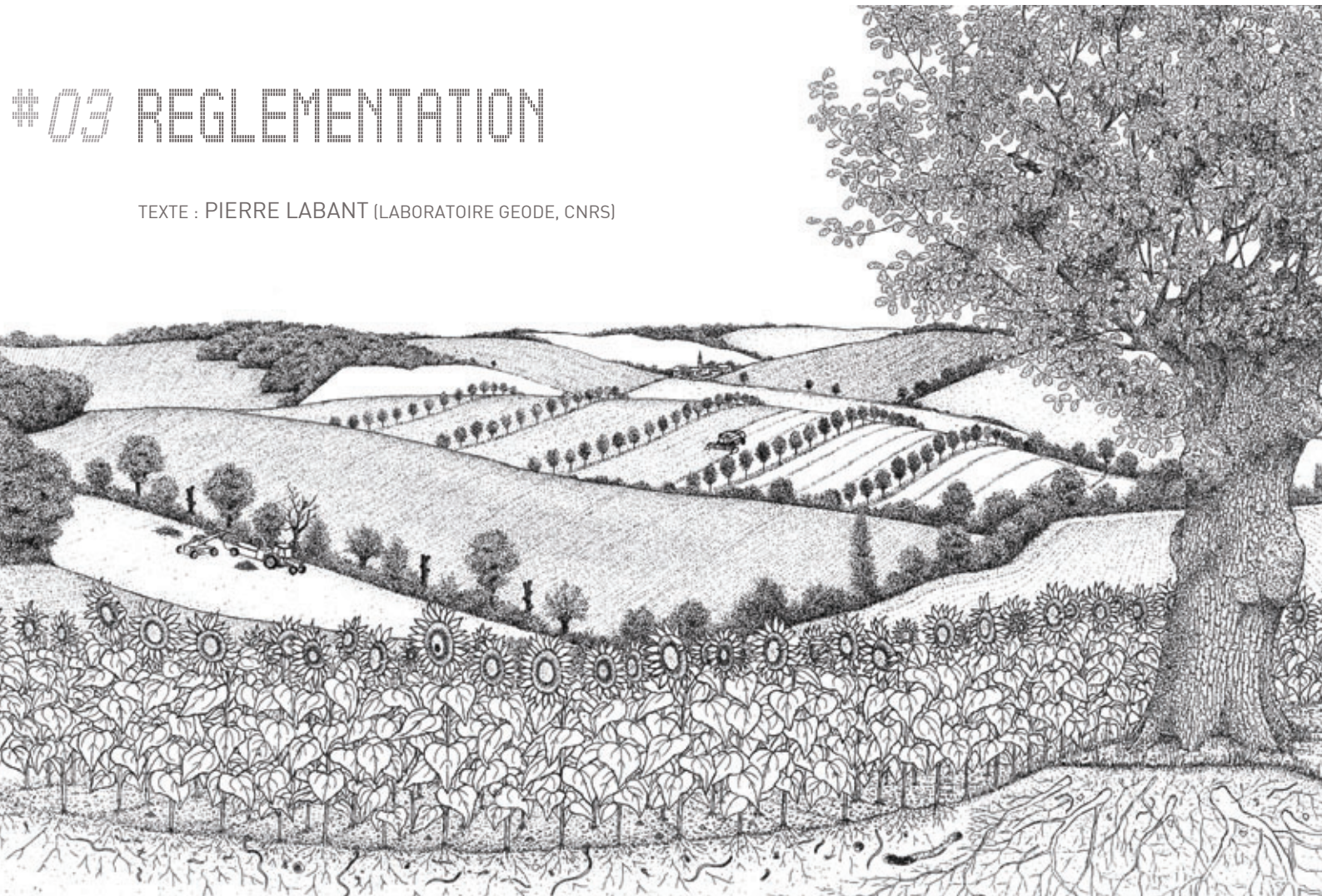


TEXTE : PIERRE LABANT (LABORATOIRE GEODE, CNRS)



## PRÉSENTATION DU GUIDE TECHNIQUE PAGESA / AVRIL 2010

### Remarque liminaire :

*Cet article considère l'agroforesterie prise dans son sens le plus large, celui qui regroupe différentes formes paysagères : alignements d'arbres plantés dans des champs ou des prairies, prés-vergers, parcelles bordées de haies, pré-bois...*

### INTRODUCTION

Dans un contexte politique favorable à l'agroforesterie, l'Association Française Arbres et Haies Champêtres (AFAHC) a réalisé, avec la participation du Ministère en charge de l'Agriculture, une étude définissant des Principes d'Aménagement et de GEstion des Systèmes Agroforestiers (PAGESA). Elle aboutit à la réalisation d'un guide technique destiné aux conseillers agroforestiers.

Les principes d'aménagement et de gestion sont établis afin de répondre à la fois aux enjeux liés à la production agricole et à la production de bois, à la gestion du climat, de la biodiversité, des sols, de la ressource en eau et du paysage.

Construit avec des opérateurs de terrain, ce manuel aiguille les choix pour la localisation, la composition, et la gestion des éléments arborés des systèmes agroforestiers.

Le guide technique présente, à partir d'un exemple, l'approche de terrain qu'il convient de mettre en œuvre, avec les agriculteurs, afin d'élaborer des plans de gestion agroforestiers pertinents d'un point de vue économique, environnemental et social.

**Dessin1.** Paysage de campagne avec une trogne en premier plan (D.Dellas)

**Ce guide technique est disponible sur le site de l'AFAHC :**  
[www.afahc.fr](http://www.afahc.fr)

**Photo 1.**

La haie et l'humus  
photo : Arbre et Paysage 32

**Photo 2.**

Parcours de volailles  
photo : Arbre et Paysage 32

**Photo 3.**

Bocage de Gatine  
photo : Prom'Haies

## CONTEXTE ET ENJEUX

Le métier de conseiller technique pour aménager les exploitations agricoles avec des arbres et des haies s'est développé en France à partir des années 1970. Cette profession est apparue suite au remembrement des parcelles agricoles, à l'arasement des haies qu'il a "provoqué" et aux problèmes environnementaux que ce phénomène a entraîné (dégradation de la qualité des eaux, érosion des sols, inondations, perte de biodiversité).

Dans plusieurs départements, des initiatives locales ont effectivement vu le jour de manière spontanée afin d'inciter les agriculteurs à travailler davantage avec l'arbre. À l'origine de ces actions, on retrouve notamment des associations de protection de l'environnement, des Chambres d'Agriculture, des Directions Départementales de l'Agriculture ou encore des Conseils Généraux. Dans le même temps, des savoirs pointus sur l'arbre champêtre ont été construits en collaboration avec des instituts publics de recherche scientifique (l'INRA, le CNRS, le Muséum d'Histoire Naturelle), l'équipe de Rennes de l'Institut pour le Développement Forestier, des bureaux d'études privés...

Au fil des chantiers de plantation et de l'évolution des modes de gestion, une véritable Culture de l'arbre champêtre s'est développée en France, mais également ailleurs en Europe et dans le monde.

Depuis les politiques d'aménagement rural et les remembrements du siècle dernier, le contexte politique a considérablement évolué. Face aux enjeux économiques (augmentation du prix du pétrole et des intrants), écologiques (dégradation de la quantité et de la qualité de la biodiversité, des sols, des eaux, modifications du climat) et sociaux (concurrence sur le foncier liée à l'urbanisation des campagnes, qualité du cadre de vie et du paysage), l'arbre champêtre retrouve sa place dans les systèmes de production agricole et notamment dans ceux contribuant à un développement durable des territoires ruraux.



# #03 REGLEMENTATION

Alors que l'arbre champêtre avait tendance à être exclu des parcelles et des réglementations agricoles, il est aujourd'hui reconnu agronomiquement et juridiquement. Plusieurs dispositifs politiques incitent désormais les agriculteurs à planter et entretenir des arbres champêtres. Nous citerons parmi les mesures les plus significatives :

- la mesure 222 du Programme de Développement Rural Hexagonal (PDRH), qui soutient la première installation de systèmes agroforestiers sur des terres agricoles. Celle-ci a été inscrite en 2010 et complète les mesures en vigueur pour la plantation ou l'entretien des arbres et des haies.
- les arbres et les haies champêtres, les prés-vergers, l'agroforesterie comptent parmi les "éléments topographiques" dont le maintien permet aux exploitations agricoles de percevoir des aides européennes,
- le Grenelle de l'Environnement a décidé de la réalisation d'une Trame Verte et Bleue afin de stopper la perte de biodiversité. Or, selon l'expertise collective "Agriculture et Biodiversité" de l'INRA, les arbres et les haies champêtres ont un rôle fondamental pour la mise en œuvre d'une trame verte sur les territoires agricoles (cf. chapitre I, p.136)
- les pouvoirs publics incitent à la production de bois "énergie" afin de lutter contre le changement climatique (cf. Programme Biomasse-Energie de l'ADEME)

C'est dans ce contexte que le ministère en charge de l'agriculture a confié à l'AFAHC la réalisation d'une étude afin de poser les jalons d'un savoir commun, à l'échelle nationale, pour l'aménagement et la gestion des systèmes agroforestiers (cf. encadré ci-contre).

En effet, si l'intérêt de l'arbre champêtre est maintenant reconnu pour de nombreuses raisons, l'optimisation de toutes ses fonctions positives ne va pas de soi. Elle dépend de la façon dont les arbres vont être localisés sur l'exploitation, choisis et gérés par l'agriculteur en fonction de ses priorités et des spécificités de son territoire. En ce sens, les approches

## COMMANDE DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE

*Cette étude doit apporter aux agriculteurs et à leurs conseillers des principes méthodologiques de localisation, de composition et de gestion des structures paysagères arborées sur leur parcellaire, en y intégrant la prise en compte des diversités territoriales. Les choix de localisation et de gestion doivent s'intéresser notamment aux rôles agronomiques, hydrauliques, antiérosifs, écologiques, paysagers de ces structures arborées et favoriser leur mise en synergie. L'application à cette thématique de la méthode des regards croisés sera notamment travaillée.*

*Les diverses façons d'utiliser dans ce cadre la cartographie, la photographie et les autres outils iconographiques seront également présentées.*

*Le rapport final se présentera sous la forme d'une plaquette méthodologique à destination des agriculteurs et de leurs conseillers.*

paysagères fondées sur une connaissance partagée des caractéristiques agroécologiques et humaines des exploitations sont privilégiées dans cette étude.

### LA RÉALISATION DU PAGESA : UN TRAVAIL DE RÉSEAU

#### Un travail validé par un comité de pilotage

Les orientations et le contenu du guide technique ont été définis dans le cadre d'un comité de pilotage réunissant des professionnels de l'arbre champêtre et des acteurs variés du développement agricole et rural.

Date et lieu de réunions du comité de pilotage

DATE	LIEU	INTÉRÊT DU SITE
17 FÉV. 2009	Ferme en Coton, Auch	Aménagement agroforestier "global" de l'exploitation. Visite commentée du site par Alain Canet, vice-président de l'AFAHC, directeur d'Arbre & Paysage 32
11 JUIN 2009	Domaine expérimental de Restinclières de l'INRA de Montpellier	Premier site agroforestier de l'INRA en France. 40 ha convertis en agroforesterie. Visite commentée du site par Christian Dupraz, ex-président de l'AFAF, chercheur en agroforesterie à l'INRA
28 SEPT. 2009	Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche (MAAP), Paris	Clôture de l'étude au MAAP, commanditaire